



7^e SESSION DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE MIXTE QUÉBEC-BAVIÈRE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)
 - Munich (Allemagne)
 - 4 au 7 mars 2013
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M^{me} Denise Beaudoin, députée de Mirabel et vice-présidente de la DANRBA
 - M. Guy Leclair, député de Beauharnois
 - M. Norbert Morin, député de Côte-du-Sud et membre de la DANRBA
 - M. Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup–Témiscouata et membre de la DANRBA
 - M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
 - M^{me} Catherine Durepos, responsable du Service des affaires bilatérales, européennes et du Commonwealth.
- Délégation bavaroise**
- M^{me} Barbara Stamm, présidente du Landtag
 - M. Reinhold Bocklet, premier vice-président
 - M. Franz Maget, deuxième vice-président
 - M. Peter Meyer, troisième vice-président
 - M. Jörg Rohde, cinquième vice-président
 - M. Erwin Huber, président de la Commission de l'économie, de l'infrastructure, du transport et de la technologie
 - M^{me} Brigitte Meyer, présidente de la Commission des affaires sociales, de la famille et du travail
 - M. Peter Worm, secrétaire général du Landtag
 - M^{me} Renate Mayer, direction du protocole et des relations internationales du Landtag.

CONTEXTE

- La Bavière est l'une des régions identifiées par l'ANQ comme partenaire d'intérêt en raison de ses nombreuses similitudes avec le Québec et des relations fortes qui unissent les deux États, tant sur les plans politique, économique, culturel qu'académique.
- En avril 2002, l'ANQ et le Parlement bavarois ont renforcé leurs liens à la suite de la signature d'une entente instituant une Commission parlementaire mixte.
- Cet accord prévoit que les présidents des deux assemblées, accompagnés d'une délégation de parlementaires, se rassemblent sur une base annuelle pour échanger et mettre en perspective leurs expériences respectives à l'égard de différentes politiques publiques, d'enjeux de société et de thèmes d'actualité.
- Les sessions de la Commission ont lieu alternativement au Québec et en Bavière.
- La 6^e Session a eu lieu à Québec, du 4 au 6 octobre 2011. À cette occasion, les parlementaires ont eu l'opportunité d'échanger sur les stratégies de communication publique des parlements de même que sur les politiques d'immigration et d'intégration.
- En plus des rencontres de la Commission parlementaire mixte, l'ANQ reçoit régulièrement des commissions parlementaires sectorielles du Landtag de Bavière qui viennent au Québec en mission d'étude.

THÈMES

- Les politiques relatives au vieillissement de la population
- Les politiques de développement rural et agricole
- Les politiques d'immigration et d'intégration.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Échanger avec les parlementaires du Landtag de Bavière sur les initiatives législatives et politiques en matière de vieillissement de la population et faire connaître les enjeux et l'expérience du Québec dans ce domaine.
- Mettre en commun les expériences respectives en cette matière et identifier des défis qui s'y rattachent, notamment en ce qui concerne le financement du régime public de soins de longue durée ainsi que le recrutement et la formation de la main d'œuvre dans ce secteur.
- Dans le cadre des rencontres organisées avec des représentants d'organismes œuvrant dans le domaine du développement régional et agricole et lors de réunions de travail avec les membres de commissions parlementaires compétentes, identifier les pratiques novatrices que la Bavière a mises en place en matière de développement rural et agricole.
- S'enquérir de l'expérience de la Bavière en ce qui a trait à la relève agricole, à l'aménagement équilibré entre les territoires ruraux et urbains et à la revitalisation des zones dévitalisées.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)** - Renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'ANQ entretient avec le Landtag de Bavière, notamment par l'étude d'enjeux stratégiques.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Dans le cadre de l'étude des politiques bavaroises relatives au vieillissement de la population, les députés québécois ont pu s'entretenir avec leurs homologues membres de la Commission parlementaire des affaires sociales, de la famille et du travail. Lors de cette rencontre, à laquelle se sont joints le délégué pour les questions de soins et de dépendance auprès du gouvernement bavarois de même que des représentants de la Fédération allemande des professions des soins de santé et de l'Association bavaroise d'organismes caritatifs voués à l'offre de soins et de services de maintien à domicile, les membres de la délégation de l'ANQ ont pu interroger leurs vis-à-vis sur les structures et les stratégies bavaroises et allemandes liées à l'offre de soins et de services de longue durée.
 - Alors que des discussions ont cours au Québec quant au financement des soins et à la pertinence de mettre sur pied une assurance autonomie, l'expérience de l'Allemagne, qui a institué en 1995 un régime d'assurance « dépendance » obligatoire, a fait l'objet de nombreux échanges. Ce régime est considéré comme un prolongement du régime d'assurance-maladie et est financé indépendamment de celui-ci par des cotisations provenant, à parts égales, des employés et des employeurs. Les députés québécois ont pu être informés des enseignements tirés par les Allemands et les Bavarois après près de 20 ans d'existence de ce régime, notamment en ce qui a trait au processus d'élaboration des différents niveaux de dépendance d'après lesquels les prestations sont établies, à la prise en compte de l'évolution des maladies neurodégénératives dans l'élaboration de ces niveaux ainsi qu'aux soins prodigués par les proches aidants.
 - La délégation de l'ANQ a également rencontré les dirigeants d'un projet d'habitations pour personnes âgées, géré par la Ville de Munich, et qui grâce à une offre globale de soins, permet aux aînés en perte d'autonomie du quartier de demeurer dans leur milieu de vie. Les députés québécois ont pu ainsi mieux appréhender la répartition des compétences en matière de services sociaux entre le Land de Bavière et les municipalités.
 - L'enjeu du développement rural et agricole est également au cœur des préoccupations en Bavière, où près de 85 % de l'ensemble du territoire est rural et environ 60 % de la population totale du *Land* y habite. À ce sujet, des rencontres ont été organisées avec les acteurs d'un projet de développement rural intégré (maires, agents de développement rural, etc.) de la région de la Basse-Bavière.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les députés québécois ont pu s'enquérir des tenants et aboutissants de ce projet, dont l'objectif est d'outiller les acteurs locaux à mettre en commun leurs ressources et stratégies visant à accroître la qualité de vie et les services en région rurale (promotion des produits locaux, mise en marché et valorisation des produits du bois, amélioration de l'offre touristique). Cette rencontre a permis aux membres de la délégation de prendre toute la mesure de l'enjeu du développement rural et agricole en Bavière et d'observer comment, sur le terrain, l'application de lois ou de stratégies gouvernementales ou communales s'opère.
- Les thèmes de la relève agricole, de la revitalisation des villages et de la protection des terres cultivables ont également fait l'objet de discussions avec les membres de la Commission parlementaire de l'économie, de l'infrastructure, du transport et de la technologie, responsable notamment d'étudier les pièces législatives ayant trait à l'aménagement du territoire et à la politique régionale, de même qu'avec des représentants du département du commerce extérieur et du développement régional du ministère bavarois de l'Économie, des Infrastructures, du Transport et de la Technologie.
- Cette mission en Bavière aura également été l'occasion d'effectuer un suivi des échanges sur l'immigration et l'intégration, qui ont eu lieu en 2011, dans le cadre de la précédente session de la Commission parlementaire mixte, qui s'était tenue à Québec. Le thème ayant suscité beaucoup d'intérêt de la part de la délégation bavaroise, la présidente du Landtag a souhaité poursuivre les discussions à cet égard. Lors de cette rencontre, le chargé des questions d'intégration au sein du gouvernement bavarois, a été invité à présenter la politique de la Bavière en cette matière. La délégation de l'ANQ a pour sa part entretenu leurs homologues sur les politiques québécoises en matière d'intégration. Bien que la Bavière et le Québec évoluent au sein de contextes constitutionnels et sociaux distincts, et que, par conséquent, la façon dont l'immigration et l'intégration sont abordées diffère, cet entretien aura permis aux élus québécois de dresser certains parallèles et de mieux comprendre la réalité bavaroise en la matière.
- Par ces échanges de vues et d'expériences, les parlementaires de l'ANQ ont renforcé leur expertise dans des domaines qui interpellent de près leurs commettants, ont parfait leur connaissance du fonctionnement du Parlement partenaire et ont contribué à l'enrichissement de la relation interparlementaire institutionnalisée entre le Québec et la Bavière.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Dans le cadre de cette mission en Allemagne, le président de l'Assemblée nationale s'est également rendu à Berlin, afin de rencontrer le ministre adjoint des Affaires étrangères. Ils ont notamment réitéré l'intérêt, tant pour le Québec que pour l'Allemagne fédérale, de conclure les négociations pour un accord économique commercial global entre le Canada et l'Union européenne. Ils ont, par ailleurs, souligné l'importance que revêtent les échanges entre parlementaires et dirigeants politiques issus de fédérations, aussi bien ceux menés entre leurs États fédérés respectifs qu'entre ceux-ci et l'État central.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	3 955,38 \$
- Transport	15 378,63 \$
Total	19 334,01 \$

¹ Les frais de transport de M. Chagnon et de M^{mes} Whittom et Durepos incluent ceux de la mission du président auprès du Parlement du Royaume-Uni (Londres, 28 février et 1^{er} mars 2013).